

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS  
2020-M-288 ET 2020-AG-051**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors des séances tenues le 20 décembre 2019, le conseil municipal ainsi que le conseil d'agglomération ont respectivement adopté les règlements suivants, lesquels entrent en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2020-M-288 décrétant l'imposition des taux de taxation des taxes foncières et des tarifications des services municipaux pour l'année 2020 ;
- Règlement numéro 2020-AG-051 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2020.

L'objet de ces règlements est décrit dans leur titre respectif.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8h à 17h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 janvier 2020.

**Me Stéphanie Allard, greffière**